

La bordée de tribord

CLUB DE VOILE DE LA NEUVEVILLE

www.bordee-de-tribord.ch



AVIS DE COURSE Samedi/dimanche 23 et 24 juin 2012

Laser



CHAMPIONNAT FVLJ JUNIORS (2012) C3L/Région 2

Participation: La régata est ouverte aux concurrents suisses et étrangers des séries Optimist, Laser, 420 et Equipe. Chaque concurrent devrait être membre d'un club affilié à une fédération nationale reconnue par l'ISAF, chaque bateau devrait être muni d'un certificat de jauge valable.

Règlement: ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing, Règles de Classes et instructions de course de la BT remises lors du paiement de la finance d'inscription.

Parcours: Sur le plan d'eau de La Neuveville, selon Instructions de course BT.

Inscriptions: Sur www.bordee-de-tribord.ch ou par email à christian.biedermann@novasort.com, **jusqu'au mercredi 20 juin 2012**. Confirmation de l'inscription et paiement à la BT le samedi 23 juin 2012 de 10h00 à 13h00. Les inscriptions tardives seront acceptées.

Finances: Optimist CHF 15.-/Laser CHF 20.-/420-Equipe CHF 40.--

Programme: Samedi 23 juin

› ouverture des inscriptions	10 h 00
› clôture des inscriptions	13 h 00
› briefing et à disposition	13 h 15

Dimanche 24 juin

› à disposition à terre	09 h 30 (ou selon avis au tableau officiel)
› dernier départ possible	15 h 00
› résultat et distribution	prix dès que possible

Classement: Le classement sera établi selon le système de points minima de l'annexe A.4 de RCV. La régata se court sur 7 manches au maximum. Si 4 manches ou plus peuvent être courues, le plus mauvais résultat sera biffé.

Prix: En plus du challenge attribué au premier, un prix récompensera chaque concurrent. Pour les optimists: 1^{er} du classement général, 1^{re} fille et 1^{ER} B (jusqu'à 11 ans)

Parc: Pour le parcage des véhicules et des remorques, le déchargement, le chargement et le parcage des bateaux, veuillez vous conformer aux instructions reçues lors de l'inscription à la BT.

Restauration: Durant toute la durée de la course, une restauration à prix raisonnable sera assurée.



La Neuveville, avril 2012

